



Stanstead-Est

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, greffier-trésorier de la Municipalité de Stanstead-Est,

QUE lors de la séance ordinaire du 10 novembre 2025, le conseil municipal de la municipalité de Stanstead-Est a adopté une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

Lundi 12 janvier à 19h30
Lundi 19 janvier à 19h30 – Séance extraordinaire – Budget 2026
Lundi 2 février à 19h30
Lundi 2 mars à 19h30
Lundi 6 avril à 19h30
Lundi 4 mai à 19h30
Lundi 1^{er} juin à 19h30
Lundi 6 juillet à 19h30
Lundi 3 août à 19h30
Lundi 14 septembre à 19h30
Lundi 5 octobre à 19h30
Lundi 2 novembre à 19h30
Lundi 7 décembre à 19h30
Lundi 14 décembre à 19h30 – Séance extraordinaire – Budget 2027

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

DONNÉ À STANSTEAD-EST, ce 10e jour du mois de décembre 2025.

ÉTIENNE LOIGNON-BUTEAU
Directeur général et greffier-trésorier